



DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONVENTION DE  
PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION  
"LITTERATURES EUROPEENNES COGNAC"

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - L'Alpha  
JCG/ABO  
Numéro : 2021-D-370

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020, portant délégation d'attributions du conseil au président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Dans le cadre du 18<sup>e</sup> Prix des Lecteurs et de l'édition 2021 du Festival Littératures Européennes de Cognac, est approuvée la convention de partenariat entre l'association Littératures Européennes Cognac et GrandAngoulême pour la médiathèque l'Alpha.

**Article 2** – La présente convention précise les engagements des partenaires pour la rencontre avec l'autrice Ulla Lenze, son traducteur Pierre Deshusses et de la modératrice Nathalie Jaulain, programmée le vendredi 19 novembre 2021 à 18h30 à la médiathèque l'Alpha.

**Article 3** – GrandAngoulême prend en charge la participation financière de cette rencontre à hauteur de 849,25 € sur présentation d'une facture de l'association.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 10 DEC. 2021

P/Le Président,  
Le Vice-Président,

Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le 10 DEC. 2021  
Publié ou notifié,  
Le 10 DEC. 2021